

### Revue de presse

## On en parle

Le Pèlerin : article du 24 novembre 2011 ;  
Numéro spécial de "Prions en Église" : sur le Chemin de croix.



## Le futur centre pastoral

Afin de remplacer le presbytère qui a été démolì pour permettre la construction de la nouvelle église, la paroisse a, à sa charge, la construction des nouveaux locaux :

- Des locaux pour l'accueil et l'écoute,
- Une grande salle pour 100 personnes, divisible en deux,
- Deux petites salles pour le catéchisme ou les réunions,
- Des logements pour les prêtres avec un lieu de vie commun,
- Des bureaux pour la secrétaire, le comptable et l'animateur en pastorale.

Ce bâtiment formera un ensemble urbanistique avec la nouvelle église. Il englobera un jardin où seront accueillis les enfants du catéchisme et les diverses rencontres paroissiales.



### Calendrier

#### 2<sup>e</sup> trimestre 2012

- Début de construction du centre pastoral et du campanile
- Bénédiction des cloches ;

#### 3<sup>e</sup> trimestre 2012

- Inauguration du campanile ;

#### Jusqu'à fin 2013

- Construction du centre pastoral ;

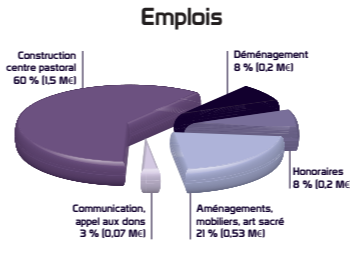
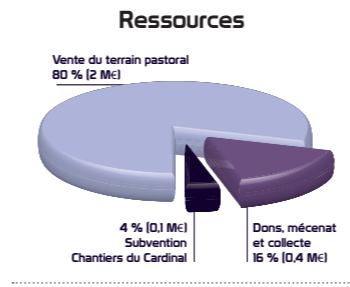
#### Noël 2013

- Inauguration du centre pastoral.



### Dons déjà recueillis

Il a été perçu pour l'instant 315 000€ pour un objectif de 400.000€.



## Venez et vous verrez !

« **Q**ue cherchez-vous ? » demande Jésus aux premiers disciples. « Où demeures-tu ? » lui répondent-ils. Et le Maître de leur proposer : « Venez et vous verrez ! » (Jean 1,38)

Depuis sa consécration en janvier 2011, de très nombreux visiteurs sont venus voir la nouvelle église qui est aux Lilas. En tant que nouveau curé de la paroisse, je peux en témoigner, beaucoup, en groupe ou individuellement, lors d'une célébration ou d'une prière secrète, ayant la foi chrétienne ou non, en ont reçu, comme un cadeau, un rayon de lumière, une parole de paix. Même si, parfois, il leur a fallu du temps pour s'acclimater à la beauté dépouillée, mais non austère, de Notre-Dame du Rosaire. Lumière divine, Parole de Dieu, qui invite à la recherche, à la contemplation, à la confiance, à l'adoration.



Et depuis un an, comme attendu, la paroisse a connu de grands événements, permis par la capacité d'accueil plus importante de notre nouvelle église : sa consécration, bien sûr, mais aussi le Sacrement de Confirmation rassemblant les trois paroisses du secteur, la grande célébration d'avant Noël, réunissant les enfants, enseignants et parents de l'école Notre-Dame, et aussi la messe télévisée du Jour du Seigneur du 29 janvier 2012 sur France 2.

Et ce n'est pas fini ! Le projet continue. La 1<sup>re</sup> étape de construction de l'église, et de son projet d'Art sacré a été un succès, grâce à vos dons aussi ! Il reste à bénir les cloches, avant d'ériger le campanile et de construire le centre pastoral. Pour Noël 2013, nous devrions être réunis pour fêter ce bel ensemble au service de notre mission. Tous, paroissiens, amis, visiteurs, donateurs, sont appelés à « apporter leur pierre » et il y a bien des manières de le faire. Continuons ensemble la route !

Père Jean-Pierre Houillon

## Oui, je veux aider

à reconstruire les locaux paroissiaux de la nouvelle église

Chèque à l'ordre de **ADSD (Association Diocésaine de Saint-Denis)**

### Je vous envoie un don de :

- 30 € (200 Frs)
- 50 € (327 Frs)
- 100 € (655 Frs)
- 150 € (983 Frs)

autres : ..... €

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Tél. ....

Ville .....

E-mail .....

### A RETOURNER à la Paroisse Notre-Dame du Rosaire, 15 rue Jean Moulin 93260 Les Lilas

- Je préfère vous apporter un soutien régulier pendant la durée de l'opération. Je choisis le prélèvement automatique et je remplis également la partie inférieure du coupon
- J'envisage de vous aider par un legs ou une donation et je souhaite recevoir sans aucun engagement de ma part une documentation.
- Je souhaite recevoir un reçu fiscal.

### J'AI CHOISI LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE. Je complète mon nom et mon adresse et je remplis l'autorisation ci-dessous.

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever :

**CHAQUE MOIS**, la somme de :

10 €  20 €  35 €  50 €

autre : ..... €

**CHAQUE TRIMESTRE**, la somme de :

10 €  50 €  100 €  150 €

autre : ..... €

**Titulaire du compte à débiter :**

Établissement .....  
Guichet .....  
N° de compte .....  
Clé RIB .....

**Établissement teneur du compte à débiter**

Établissement : .....

Agence : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

**Date :** .....

**Signature** (obligatoire) : .....

Bénéficiaire **Association diocésaine de Saint-Denis**  
n° national d'émetteur 290 807

**Je complète l'autorisation de prélèvement ci-dessus, et je joins, en plus de ce bulletin, un R.I.B.**

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez nous écrire.

Je suis libre d'interrompre à tout moment les prélèvements, par simple courrier adressé à l'association diocésaine de Saint-Denis Notre-Dame du Rosaire, un mois à l'avance.



# UN AN DE VIE DE LA COMMUNAUTÉ de Notre-Dame du Rosaire

*Depuis un an, comme attendu, toute la communauté s'est retrouvée autour de notre nouvelle église. Le projet a permis de rapprocher, de souder les différentes générations et les différentes cultures. La communauté a vu aussi « l'espace de sa tente » s'ouvrir par l'accueil de nombreux nouveaux paroissiens, simples visiteurs de passage, curieux ou en recherche, mais aussi des nouvelles familles, engagées activement dans les activités. Baptêmes, Eucharisties, Confirmation, remise de croix aux nouveaux servants d'autel, fonte des cloches du campanille, et aussi la démolition de l'ancienne église – moment émouvant pour tous les paroissiens et les Lilasiens – et puis la messe télévisée du "Jour du Seigneur" du 29 janvier 2012.*



# Grâce à vous nous aurons de nouveaux locaux paroissiaux et notre église resplendira

Comme vous l'imaginez, notre paroisse ne peut subvenir seule à un tel projet. D'une certaine manière nous bénéficions de la solidarité des générations passées qui nous ont légué le terrain dont la vente finance 80% des dépenses. Les 20% restants requièrent la participation de tous les chrétiens de notre génération. Saurons-nous transmettre à nos enfants et à nos petits-enfants un témoignage de notre Foi grâce à cette église et ses vitraux du XXI<sup>e</sup> siècle? Cela demande **un effort collectif de solidarité**. Et là, aujourd'hui, sur notre quartier, il reste à financer la reconstruction des locaux paroissiaux, salles d'activités, logements des prêtres. Et nous nous réjouissons de cette solidarité à notre égard.

Alors d'avance, merci !

## Impôts **Donnez et économisez !**

Vous pouvez **déduire de vos impôts 66 %** du montant de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

**Exemple :** pour un don de 100 € votre don ne vous coûtera que 34 €.

## POUR NOUS AIDER, VOUS POUVEZ :

- ▶▶ **Faire un don**
- ▶▶ **Remplir la liste ci-jointe**
- ▶▶ **Apporter un soutien régulier**  
Le prélèvement automatique, une formule intéressante.  
En faisant un don chaque mois vous équilibrez mieux votre budget.
- ▶▶ **Faire un legs ou une donation**  
Cela permet à notre paroisse de faire un grand pas dans l'avancée des travaux. Contactez-nous pour recevoir des informations en cochant la case du bon de soutien.

**NOTRE-DAME DU ROSAIRE**  
15 rue Jean Moulin, 93260 Les Lilas, 01 43 63 31 46  
www.notredame-lilas.com  
Contact : nldr.leslilas@free.fr

